

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 15 décembre 2009

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (13) Mme BERNARD, M. BON, Mme CAZENAVE, Mme CHATILLON, M. EL HASSOUNI, Mme GINDRE, M. GOUDEAU, Mme HERVIEU, Mme LE GRAND, Mme METGE, Mme REVEL, Mme TENENBAUM, Mme TOLLOT.

Membres excusés représentés : (3) M. REBSAMEN (représenté par Mme TENENBAUM), M. BARRON (représenté par Mme GINDRE), M. BERTHIER (représenté par M. GOUDEAU).

Membre excusé : (1) Mme ROLLIN.

Date de convocation : 8 décembre 2009

Délibération n° : 81-2009

Objet : Budget primitif 2010 - Adoption

Le budget général 2010 du Centre Communal d'Action Sociale (budget principal et budgets annexes) se décompose ainsi :

- section d'investissement	328 550 €
- section de fonctionnement	19 084 800 €
Total :	19 413 350 €

Le projet de budget 2010 tient compte des orientations budgétaires arrêtées lors du Conseil d'Administration du 17 novembre dernier.

Instruction budgétaire et comptable M14

Budget Principal

- Recettes d'investissement	189 500 €
- Recettes de fonctionnement	12 180 200 €
TOTAL	12 369 700 €
- Dépenses d'investissement	189 500 €
- Dépenses de fonctionnement	12 180 200 €
TOTAL	12 369 700 €

Instruction budgétaire et comptable M22

Foyer Résidence Les Bégonias

- Recettes d'investissement	36 110 €
- Recettes de fonctionnement	1 940 000 €
TOTAL	1 976 110 €
- Dépenses d'investissement	36 110 €
- Dépenses de fonctionnement	1 940 000 €
TOTAL	1 976 110 €

Foyer Résidence Les Tulipes

- Recettes d'investissement	21 500 €
- Recettes de fonctionnement	522 500 €

TOTAL	544 000 €
- Dépenses d'investissement	21 500 €
- Dépenses de fonctionnement	522 500 €

TOTAL	544 000 €

Foyer Résidence Les Marguerites

- Recettes d'investissement	24 720 €
- Recettes de fonctionnement	1 758 800 €

TOTAL	1 783 520 €
- Dépenses d'investissement	24 720 €
- Dépenses de fonctionnement	1 758 800 €

TOTAL	1 783 520 €

Foyer Résidence Le Port du Canal

- Recettes d'investissement	28 150 €
- Recettes de fonctionnement	1 954 500 €

TOTAL	1 982 650 €
- Dépenses d'investissement	28 150 €
- Dépenses de fonctionnement	1 954 500 €

TOTAL	1 982 650 €

Centre de Jour Les Marronniers

- Recettes d'investissement	5 370 €
- Recettes de fonctionnement	430 000 €

TOTAL	435 370 €
- Dépenses d'investissement	5 370 €
- Dépenses de fonctionnement	430 000 €

TOTAL	435 370 €

Service d'Action Tutélaire Gérontologique

- Recettes d'investissement	23 200 €
- Recettes de fonctionnement	298 800 €

TOTAL	322 000 €
- Dépenses d'investissement	23 200 €
- Dépenses de fonctionnement	298 800 €

TOTAL	322 000 €

Après examen détaillé des comptes, les membres du Conseil d'Administration :

- votent le budget primitif 2010 du Centre Communal d'Action Sociale de Dijon, conformément aux instructions budgétaires et comptables M14 et M22,
- autorisent le Président du CCAS ou son représentant légal à signer tout document contractuel nécessaire à son exécution.

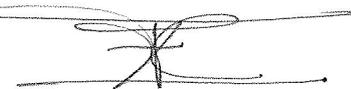
Adopté à l'unanimité sauf 1 voix contre.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :
Préfecture : 1
Registre : 1
DAG : 1
Receveur Municipal : 2

Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente,




Françoise TENENBAUM

PUBLIÉ LE 16 DEC. 2009

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 5 JAN. 2010

